

# Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242

Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans

Présidente: Solange MOREAU-MASSNAVETTE

8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberrry2@neuf.fr

Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine

88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38

Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

### Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire

Saint Eloy les Mines	Michel LAVERGNE
Saint Nectaire	Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers	Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes	GENEIX
Champignons	Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine	M. CHARASSE
Cassis et Berry	Solange MOREAU-MASSNAVETTE
Tire-Douzils	Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine	Gérard BARS
Noble Osier	Roger FAUCONNET
Rognons Blancs	Jean-Pierre ROUSSEL
Pissenlits	Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum	Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon	Christian POYER
Patate	Monique PETIT
Quetsche et Prune	Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde	Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin	Philippe HAELTERMAN
Festeuses Ducs d'Havré	Francis CATTEAU
Montmartre	Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian	Henri LOZANO
Veau Commingeois	Marie Claire PENNANGUER
Poule Farcie	Eliane IMBERT
Longny au Perche	Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon	Mr CAYET
Caboche	Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry	Annick SALOU
Précoce du Luc	Jean-Michel DRAGONNE
Olivado	Gérard PELLEGRINI

Ami du Vin et du cochon  
Aïet de Trets  
Aioli Sollies  
Figue Sollies  
Saint Antoine  
Beaujolais  
Art santonnier  
Taste Vin du Vaucluse  
Esprit du Vin  
Castanaires Collo  
Rameau d'Argent  
Taste Fougasse  
San Antoni Porquet  
Rillauds d'Anjou  
Joachim du Belay  
Gastronomes Barbus  
Fouasse  
Tête de Veau Pornic  
Angélique du Maris Poitevin  
Jolie Treille St Joseph/Hermitage

Aurore CHALAL  
Denis RIERA  
Gilbert CARNOT  
Martine GUEZ  
Françoise LE GUEVEL  
Michel BRUN  
Anne-Marie JABOULET  
Jean-François HUETTE  
Heïdi BERUJON  
Serge SAUVAYRE  
  
André BOYER  
Jacques SILHOL  
Jean-RUAULT  
Henri-Pierre GAUTTIER  
Jean-Paul BASSET  
Françoise BASSET  
Serge BREMOND  
Geneviève ESTIOT  
Mme SANTUCCI

#### **Délégués excusés avec pouvoir**

Truffe en Lorraine	Jacky HAIM	pouvoir à Monique PETIT
Tourte à le P de Terre	Bruno FERRAZZI	pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry	J-François PORNIN	pouvoir à Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry	Alain SENECHAL	pouvoir à Solange MOREAU
Loudun	J-M LIGRON ROY	Pouvoir à Solange MOREAU
Ail Rose de Lautrec	Robert PAGES	pouvoir à M.-CI PENNANGUER

#### **Les Confréries excusées**

Closier Montlouis	Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image	Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre	Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau	Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépointoise et Mirabelle de Metz	Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos Montagnes	Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain	Boitchu véritable saucisse de Monbéliard

**Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Mme Solange MOREAU-MASSENAVETTE**, qui donne ensuite la parole à Gérard PELLEGRINI Président des Confréries de l'Académie Provence Cotes d'Azur, qui dans son mot de bienvenu, remercie toutes les personnes qui ont mis sur pied cette manifestation et toutes les Confréries qui ont fait confiance aux organisateurs en venant à TOULON.

Puis il remercie Mme Geneviève LEVY première adjointe à la Mairie de Toulon et député de la première circonscription du Var, ici présente pour la mise à disposition de magnifique site qu'est le Palais Neptune.

La présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE, reprends la parole, et nous fait l'historique du Conseil Français des Confréries, et d'ajouter: "**Gérer les confréries Françaises est un travail important, nous essayons d'œuvrer pour la défense de nos terroirs, de nos produits, de notre gastronomies et notre patrimoine.**"

Solange MOREAU-MASSENAVETTE présente les membres du bureau du Conseil Français des Confréries avant de passer à l'ordre du jour et demande une minute de silence en hommage aux membres de nos confréries et famille disparus au cours de l'année passée.

1\*- Jean-Pierre ROUSSEL, présente le CR de l'AG du 05 Mars 2016 à AVONS voté à l'unanimité.

2\*- Rapport Moral par Solange MOREAU-MASSENAVETTE qui remercie l'Académie des confréries de la Région Provence Côtes d'Azur à son président Gérard PELLEGRINI, à George JEGOU notre Vice-président, secrétaire de l'Académie et à toutes ses confréries adhérentes qui ont œuvrées pour que cette journée soit réussie.

La vitalité associative est une véritable énergie déployée au service des autres, elle permet de créer du lien de consolider les valeurs que nous partageons et de lutter contre l'individualisme croissant. La vie associative est aussi un exceptionnel réservoir de ressources humaines, mais attention de ne pas les décourager. Bénévoles, nous le sommes tous, mais je peux vous assurer qu'à l'heure actuelle, il faut parfois une bonne dose de courage ou d'inconscience pour continuer, mais cela nous apporte aussi la joie de rencontrer des gens sympathiques et agréables.

Il faut que les Ambassades soient actives et proposent à leurs confréries adhérentes des actions en communs afin de mieux se faire connaître du grand public, il est vrai que les troupes fatiguent prennent de l'âge. Mais si nous appartenons au monde confrérique, c'est bien parce que nous l'aimons et que nous voulons que nos terroirs, notre patrimoine, notre gastronomie, nos vignobles perdurent. Malheureusement avec la conjoncture actuelle et les frais que cela engendre, il va être de plus en plus difficile d'œuvrer. C'est pourquoi et plus que jamais, nous nous devons d'être réunis pour travailler et avancer ensemble sans que les intérêts particuliers ne priment sur l'intérêt général, si nous n'acceptons pas de partager, si nous ne sommes pas communautaire le monde des confréries risque de disparaître Il faut penser à un avenir souriant à nous de le faire le plus juste et le plus beau possible ne jouons pas "perso" mais collectif. Quand une occasion se présente agissons collectivement, pensons pyramide -Confréries- groupements régionaux et Conseil Français des Confréries. Bâtissons chacun à notre niveau des structures fiables en compétentes, avançons dans le bon sens, soyons fier d'appartenir à un mouvement ne nous prenons pas pour plus fort que nous sommes restons modeste mais soyons efficace, faisons des chapitres à la portée de tous, et ne passons pas pour le public qui ignore le but des Confréries pour de joyeux fêtards, un club du troisième âge ou voir même un secte. Il y a tout un travail en profondeur à faire et quand l'occasion nous en est donnée sachons parler de nos confréries de nos produits et de nos terroirs Il faut réfléchir sur notre avenir tenir un chapitre c'est bien mais c'est dans la majorité des cas l'occasion de se retrouver entre les mêmes confrères. Comment faire évoluer nos chapitres ou nos actions, comment nous faire connaître pour aussi trouver des dignitaires et intéresser les gens afin qu'ils nous rejoignent. Ces questions me sont posées à longueur d'année à travers toute la France. Certains G.M. ont peur de voir disparaître un grand nombre de confréries. Aussi bien dans les Ambassades qu'au Conseil Français des Confréries, il faudra en débattre, c'est pourquoi les membres des bureaux des Ambassades et du Conseil ne doivent pas être là uniquement pour le poste ou le titre mais pour un travail en profondeur dans l'intérêt collectif et non individuel. Lors de mes déplacements dans les chapitres, je n'hésite pas à parler du Conseil en soulignant que ce n'est pas une personne une équipe. Depuis la création du Conseil, je pose la question aux Confréries pour savoir ce qu'elles peuvent attendre du mouvement national les idées de doivent pas venir uniquement de la Présidente, du bureau ou du Conseil d'Administration mais aussi des Confréries. Mais il faut bien constater qu'aujourd'hui, rien n'est remonté jusqu'au bureau j'ai simplement eu une demande d'une région qui aimerait une rencontre entre tous les Présidents et Présidentes des diverses régions adhérentes au Conseil. La réponse que j'ai faite est que j'avais élargie la réunion du Conseil d'Administration du 14 Juin dernier en invitant les dits Présidents. Certains ont répondu

présent d'autres se sont excusés. Peut être que des contacts sont déjà établis entre certains d'entre eux mais on pourra renouveler l'invitation afin que les Présidentes et Présidents puissent échanger leurs idées sur le devenir de leurs Ambassades. Au delà des informations que vous attendez du Conseil, vous pouvez avec nous tous partager vos expériences. Et pour terminer, je dirai que j'aimerais pouvoir rendre visite plus souvent à nos Ambassades et Confréries qui nous ont fait l'honneur de nous rejoindre au sein du Conseil. Ce que je peux vous souhaiter pour 2017 c'est que nos confréries continuent à œuvrer, à se faire connaître que nos chapitres ne soient pas sources de compétitivité et surtout à conserver l'esprit d'amitié et de convivialité.

Bonne Assemblée Générale et merci de m'avoir écouté.

### 3\*- Présentation du Bilan Financier de 2016 et du Budget prévisionnel de 2017

Henry Pierre GAUTIER Trésorier, nous présente un bilan financier très détaillé

Intervention de Henri LOZANO vérificateur aux comptes, qui après avoir vu les pièces comptables et faits les rapprochements nécessaires, valide ce bilan.

Henry Pierre nous présente le budget prévisionnel pour 2017 et précise que la cotisation de 18€ est maintenue pour 2018.

Intervention de Monique PETIT de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est, au sujet du défraiement des délégués qui se rendent aux réunions. La Présidente intervient et précise que ce fait a déjà été abordé lors d'une réunion à la demande de Jean-Pierre ROUSSEL et fera l'objet de notre réunion de C.A. du 09 Mai prochain.

### **4\*- Rapport d'Activité.**

D'entrée, Jean-Pierre ROUSSEL Secrétaire précise que nous voici réuni après une Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 05 Mars 2016 à AVON (Seine et Marne) que nous avons dû rapidement oublier du fait que certains membres du Bureau sortant avaient la possibilité de se représenter, mais ont préféré quitter la salle et ne pas prendre part au vote. . . montrant ainsi un bel esprit de démocratie.

Une nouvelle équipe est mise en place, et tout au long de cette année, elle a travaillé lors des diverses réunions de Bureau et de Conseil d'Administration..

Dès le début, lors de la réunion de Bureau du **11 Avril**, nous ne pouvons que constater que les contacts avec nos partenaires: SACEM - **MACIF - Chaines d'Hôtels B & B et autres** n'ont pas été renouvelés lors de l'an passé. Nous devons reprendre immédiatement contact avec eux afin de garder les avantages acquis avant mars 2015

### **Une approche sera faite avec le Groupe ACCORD afin d'étoffer la piste de nos partenaires**

Réunion de Bureau et de C.A. du **14 Juin**, nous sommes informés qu'une Cité de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS serait inaugurée le Vendredi 23 Septembre lors de la fête de la Gastronomie. Etant sollicité, le Conseil opte pour l'adhésion du Conseil Français des Confréries à cette Cité de la Gastronomie du Val de Loire pour un montant de 30€, ce qui permettrait aux Confréries d'y être représentées par le Conseil Français.

Lors des différentes réunions de Bureau et du C.A. les points suivants ont été abordés: Point sur le site - les partenariats - projets modification des statuts - l'Assemblée Générale de TOULON le 25 Mars 2017 - Nous abordons à nouveau la commission sur le devenir des Confréries qui avait été mise en place lors de l'A.G. de SEDAN elle était alors composée de Alain BASTIN, Laurent GANGLOFF et Yvon JOUSSON.

Jean-Pierre interpelle le Bureau et le C.A. au sujet de l'article 3 du Règlement Intérieur (remboursement de frais) le Bureau décide de revoir cet article et de le proposer au C.A. . Faut de temps, il sera mis à l'ordre du jour de la réunion du C.A. du 09 Mai 2017

Un nouveau partenaire nous a rejoint. Obtenu par l'intermédiaire de l'Ambassade des Pays de Loire, **la Thalasso de PORNIC** nous propose de tarif **Comité d'entreprise**. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu à Pornic entre la Directrice du Centre, Solange MOREAU-MASSENAVETTE accompagnée de Jean RUAULT Vice-président et de Gabriel PRIGENT Gd Maître de la Confrérie de l'Huître de la Baie de Bourgneuf qui a obtenu cet accord.

7 (sept) assurances ont été consultées, 2 sortent du lot à savoir la MACIF et la SMACL qui paraît plus performante. Le Conseil adhérera pour un montant de 200€ afin que les Confréries qui le souhaiteraient puissent bénéficier des avantages négociés.

Une commission "jeune" pourrait être mise en place un appel à volontaires est lancé.

Concernant les Cités de la Gastronomie, elles tourneraient autour de 4 pôles:

en plus de TOURS : \* Formation Chercheurs - Science alimentation - Education - Santé - Bien être - Culture Tourisme et Produits - Producteur - Terroir valorisation des produits.

LYON : \* Santé et nutrition devrait voir le jour fin 2017

DIJON: \* Culture de la Vigne et du Vin, l'ouverture se ferait en 2018

RUNGIS-Val de Marne: \* Développement et maintien des marchés ainsi que des enjeux liés à l'approvisionnement des Centres Urbains. Cette structure verrait le jour à l'horizon 2017-2020

Le bureau et le C.A. devant les difficultés rencontrées pour obtenir l'accès au site mis en place en 2015, ont décidé de créer un nouveau site qui ne demande qu'à évoluer suivants les données que nous communiquent les Confréries.

Mis aux votes le Rapport d'activité et voté à l'unanimité.

**5\*- Intervention de Jean RUAULT** au sujet des Assurances et qui tient surtout à remercier Alain JACQUES des Fiefs Vendéens pour le travail effectué afin que le tableau comparatif qui nous a été transmis soit le plus lisible et le plus précis possible.

Le conseil n'impose pas aux confréries une assurance, elles sont libre de leur choix.

**6\*- Le siège du Conseil Français des Confréries.**

Il est actuellement à **Orléans**. Il est envisagé de faire des recherches afin de le transférer vers PARIS pour avoir une image plus importante. Ruben MARTINOVSKY qui était chargé de cette mission avait trouvé le musée du vin rue des Eaux à côté du Trocadéro, mais suite au changement de propriétaire, cela n'est pas possible pour l'instant, une autre adresse sera à l'étude.

Ce matin le Conseil d'administration a mis au vote **Le principe** du changement de siège vers PARIS.

**Contre: 0**

**Abstention: 2**

**Pour: la majorité moins 2 (Adopté)**

Dès que nous aurons un lieu pour notre siège, il sera présenté au Conseil d'Administration. Si ce lieu est accepté, il vous sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale pour validation.

7\*- Une intervention de Mr ANSOURIAN Directeur Régional de la SACEM à AIX en Provence qui nous présente la SACEM et nous explique les différents modes de calcul. Beaucoup de questions et de précisions lui sont demandées. Un débat très technique mais très intéressant.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE

Jean-Pierre ROUSSEL

Présidente

Secrétaire

(Original signé)

(Original signé)

# Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242

Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans

Présidente: Solange MOREAU-MASSENAVETTE

8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberr2@neuf.fr

Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine

88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38

Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

### Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Saint Eloy les Mines	Michel LAVERGNE
Saint Nectaire	Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers	Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes	GENEIX
Champignons	Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine	M. CHARASSE
Cassis et Berry	Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Tire-Douzils	Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine	Gérard BARS
Noble Osier	Roger FAUCONNET
Rognons Blancs	Jean-Pierre ROUSSEL
Pissenlits	Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum	Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon	Christian POYER
Patate	Monique PETIT
Quetsche et Prune	Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde	Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin	Philippe HAELTERMAN
Festeuses Ducs d'Havré	Francis CATTEAU
Montmartre	Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian	Henri LOZANO
Veau Commingeois	Marie Claire PENNANGUER
Poule Farcie	Eliane IMBERT
Longny au Perche	Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon	Mr CAYET
Caboche	Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry	Annick SALOU

Précoce du Luc  
Olivado  
Ami du Vin et du cochon  
Aïet de Trets  
Aioli Sollies  
Figue Sollies  
Saint Antoine  
Beaujolais  
Art santonnier  
Taste Vin du Vaucluse  
Esprit du Vin  
Castanaires Collo  
Rameau d'Argent  
Taste Fougasse  
San Antoni Porquet  
Rillauds d'Anjou  
Joachim du Belay  
Gastronomes Barbus  
Fouasse  
Tête de Veau Pornic  
Angélique du Maris Poitevin  
Jolie Treille St Joseph/Hermitage

Jean-Michel DRAGONNE  
Gérard PELLEGRINI  
Aurore CHALAL  
Denis RIERA  
Gilbert CARNOT  
Martine GUEZ  
Françoise LE GUEVEL  
Michel BRUN  
Anne-Marie JABOULET  
Jean-François HUETTE  
Heïdi BERUJON  
Serge SAUVAYRE  
  
André BOYER  
Jacques SILHOL  
Jean-RUAULT  
Henri-Pierre GAUTTIER  
Jean-Paul BASSET  
Françoise BASSET  
Serge BREMOND  
Geneviève ESTIOT  
Mme SANTUCCI

#### **Délégués excusés avec pouvoir**

Truffe en Lorraine	Jacky HAIM	pouvoir à Monique PETIT
Tourte à le P de Terre	Bruno FERRAZZI	pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry	J-François PORNIN	pouvoir à Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry	Alain SENECHAL	pouvoir à Solange MOREAU
Loudun	J-M LIGRON ROY	Pouvoir à Solange MOREAU
Ail Rose de Lautrec	Robert PAGES	pouvoir à M.-CI PENNANGUER

#### **Les Confréries excusées**

Closier Montlouis	Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image	Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre	Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau	Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépointoise et Mirabelle de Metz	Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos Montagnes	Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain	Boitchu véritable saucisse de Montbéliard

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par la Présidente, qui précise l'ordre du jour à savoir adoption du projet des nouveaux statuts avant de passer la parole à Jean RUAULT Vice Président.

Jean, précise que la modification des statuts, après le travail effectué en réunion de bureau et en réunion de C.A. , a été adopté ce matin en Conseil d'administration et ils seront proposé ainsi.

La seule précision que Jean apporte, c'est le fait qu'en première page , il est demandé pour le Conseil Français des Confréries la classification œuvre d'intérêt Général .



Après avoir donné des explications claires sur cette classification, il ajoute que chaque Confrérie peut faire ce qu'elle veut, elle n'est pas obligé de se déclarer œuvre d'intérêt général et de se calquer sur les statuts du Conseil Français.

Mis au vote, la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

*Il est précisé que ces nouveaux statuts seront mis sur le site du Conseil dès la parution au Journal Officiel.*

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Solange MOREAU-MASSENAVETTE

Jean-Pierre ROUSSEL

Présidente

Secrétaire

(Original signé)

(Original signé)